

# Construire une société pour tous les âges



Chers camarades,

Chaque fois que l'UCR mène une réflexion sur un sujet donné, elle se donne pour mission de restituer ses travaux à l'ensemble des organisations de l'UCR et au-delà.

Le comité général de l'UCR des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015 a validé le document « place des retraités dans la société ». Ce document vient en prolongement de travaux plus anciens : l'évolution démographique des retraités et l'allongement de la durée de la vie.

Ces nouvelles réflexions reprennent ces données, mais abordent aussi les liens retraite/travail, départ de la vie active pour la retraite, la diversité des besoins des retraités, la nécessité pour l'UCR-CGT de faire évoluer ses contenus revendicatifs.

Ce document aborde aussi le besoin pour l'UCR, de mener une activité de proximité dans les territoires.

Il se conclut par une invitation à travailler tous ensemble, sections professionnelles et territoriales, à des revendications communes et à réfléchir à une évolution structurelle prenant en compte les besoins professionnels, territoriaux et sociétaux.

Cette plaquette vous aidera donc à archiver un document important pour notre activité et à le retrouver rapidement pour vous aider à prendre des initiatives sur ce sujet, dans vos organisations spécifiques.

Bon travail à tous.

# RAPPORT DE DANIEL PRADA

*Présentation au Comité général de l'UCR des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015 du travail engagé par l'espace « enjeux de société »*

Le texte qu'on m'a chargé de vous présenter a été produit par l'espace « enjeux de société ». Notre objectif est de mettre à la disposition de nos organisations, de retraités et d'actifs, un certain nombre de réflexions leur permettant, si elles le souhaitent, de se préparer, ensemble, à l'organisation de réunions de travailleurs approchant du départ à la retraite. Il permet de réfléchir sur le passage à la retraite, la solidarité, le travail, la culture, et, peut être, tout simplement, sur ce qu'est la période de vie mal nommée « retraite ». Il peut être aussi à usage interne, pour aborder ces sujets, la démarche revendicative, l'organisation de la CGT, et, plus particulièrement, la place et le rôle des retraités dans la CGT.

Je prendrai la précaution de préciser que nous n'avons pas eu la prétention d'écrire un texte complet. Les sujets traités sont donc limités, et leur développement, également.

Je prendrai également la précaution de préciser que ces travaux, s'inspirent, bien sûr, des réflexions antérieures de l'UCR.

**Nous avons voulu qu'on réfléchisse, à nouveau, sur le passage à la retraite. Et qu'on le fasse, si possible, ensemble, dans toute la CGT, parce que ce moment-là, est un moment important. Il l'est pour le salarié concerné. Il l'est pour le devenir de la CGT. Il l'est pour le devenir de la société.**

Parce que le passage à la retraite, n'est pas un moment anodin, il faut en parler, avant de quitter la vie professionnelle, car il faut anticiper ce qui va advenir.

Anticiper la transformation du rapport au travail, aux autres et au temps. Anticiper d'autres formes de vie possibles.

C'est une condition, si l'on veut éviter que cette transition puisse être ressentie comme une rupture dans la vie.

Car nous le savons bien, ce moment-là, peut être vécu par certains, comme un moyen de se libérer d'un travail aliénant. Mais pour d'autres, il peut déboucher sur le ressenti d'un vide, d'un isolement, et conduire à un enfermement sur soi, pouvant mener à la dépression. Et, si le maintien du lien entre les syndiqués et l'organisation syndicale est un principe, la possibilité d'adhérer existe, à tout moment, pour toutes celles et ceux qui ne sont pas adhérents et qui constituent la majorité des travailleurs. Mais, pour les uns comme pour les autres, cela ne se fera pas naturellement, même si les

nouvelles conditions de vie peuvent favoriser la possibilité d'engagements nouveaux pour tous.

Le passage à la retraite est donc un moment qui se réfléchit.

La capacité ou l'incapacité du syndicalisme à débattre avec les travailleurs des questions qui les préoccupent lorsque arrive le moment d'arrêter la vie professionnelle, renforce ou affaiblit la possibilité de pouvoir peser sur l'évolution de la société, compte tenu de ce que représentent désormais les retraités, comme force sociale potentiellement puissante.

**C'est pourquoi, il nous a paru nécessaire de continuer à travailler l'idée, de construire une société pour tous les âges.**

L'enjeu n'est pas nouveau pour l'UCR.

Pour autant, pouvons-nous considérer qu'il soit massivement approprié par les retraités eux-mêmes ? Et convenons-en, d'une manière plus générale, toutes les organisations de la CGT n'ont pas forcément conscience de ce que représente cet enjeu. Peut être, est-ce dû au fait qu'on a des difficultés à bien mesurer comme un événement considérable, à bien reconnaître comme une nouvelle réalité, que les générations de retraités apportent à la société vingt années au moins d'expériences, de vitalité et d'engagements supplémentaires. À bien voir le potentiel que représente cette évolution, pour transformer la société, alors que le niveau de formation initiale de la population s'élève considérablement.

Comment ce double événement, l'accroissement de l'expérience dû à la présence massive des plus de 60 ans et l'élévation générale du niveau de formation, va-t-il infléchir la société ?

Comment toute l'expérience vivante supplémentaire, mise à disposition, pourrait-elle rester sans influence sur la société, et ne pas infléchir aussi le destin des plus jeunes générations ?

Quelles conditions créer, pour libérer toutes les possibilités créatrices que génère le temps libre, celles d'acquérir de nouvelles connaissances, celles de se consacrer à l'activité de son choix, celles de participer à divers projets, celles enfin de maîtriser son temps, et, d'organiser son activité en fonction de ses désirs ?

Débattre de ces questions ne peut que contribuer, à bien faire percevoir que l'allongement de la durée de vie est une affaire de société qui engage tout le monde, quel que soit son âge.

« Nos générations, tout du moins celles des pays développés, sont les premières à accéder à une civilisation, octroyant à sa population un surplus de temps, au-delà de celui nécessaire à sa stricte

reproduction économique, offrant la possibilité d'un accomplissement humain plus riche et plus long » écrivons-nous. Mais ce qui est possible, pour se réaliser, appelle un engagement, une détermination, car il ne sera pas l'effet de la Providence. Ce sera le résultat de combats, dans différents domaines de la vie, et notamment, de la vie sociale et économique.

Car si l'humanité progresse, si elle avance dans la voie de son émancipation et de sa quête du mieux-être, cela ne se fait pas sans difficultés, et, parfois, sans régressions. C'est pourquoi, nous avons souhaité évoquer les inégalités qui n'ont pas disparu. Les inégalités de santé et d'espérance de vie qui restent fortes, entre les catégories socio- professionnelles et les zones d'emploi, ce qui témoigne de l'impact du travail, sur la santé, ou, encore, l'obligation pour de nombreux retraités, de rechercher des compléments financiers pour vivre dignement.

Confrontés à ces inégalités, nous voulons réaffirmer, comme des objectifs eux aussi à débattre :

- L'égalité des droits au bonheur de chaque citoyen,
- La liberté de chaque citoyen, d'accéder au mieux-être et de maîtriser ses choix de vie
- La fraternité de tous les citoyens sans laquelle ces deux prescriptions sont inapplicables

La société de demain n'est pas écrite. Mais elle porte déjà l'empreinte de celles et de ceux qui, après avoir quitté la vie professionnelle, veulent léguer aux jeunes générations, de nouvelles formes de vie, ce qui constitue un fait culturel majeur.

**C'est l'ensemble de cette réalité que certains veulent masquer, en présentant les personnes qu'ils qualifient d'âgées, comme un problème pour l'évolution et la bonne marche de la société.**

Ceux-là défendent une conception de la société au sein de laquelle la création de la richesse par le travail, doit servir avant tout le profit.

Ils présentent les retraités comme des privilégiés économiques, qui coûtent cher à la société, et qui seraient responsables du dénuement des jeunes. Nous savons bien qu'ils le font pour dissimuler les véritables causes de la situation économique et sociale, pour masquer leur responsabilité et leurs véritables intentions pour conduire des réformes qui réduisent les droits de tous, actifs comme retraités, quels que soient les âges.

Les stéréotypes démographiques sont utilisés pour présenter l'allongement de la durée de la vie, non comme une richesse, mais comme un vieillissement de la population, assimilé à une charge pour la société. Avec quelle perversion du langage, ils parviennent à pervertir la réalité. Eux qui veulent aussi, mais est-ce un hasard, que la pensée se représente le travail, non plus comme une richesse, mais comme un coût.

C'est pourquoi, nous avons voulu attirer l'attention

sur l'importance des mots, du langage, des idées, car il s'agit bien pour le Capital et ceux qui le représentent, d'occuper le terrain idéologique, pour affaiblir en notre défaveur le rapport de force, pour pouvoir adapter la société à leurs visées.

Ainsi, notre texte a pour objet d'apporter des éclairages sur cet aspect, et quelques arguments critiques, pour aider à mener le débat.

Arguments critiques sur les 2 concepts discutables, sur lesquels repose l'opposition jeunes-vieux ou actifs-retraités : celui d'âgé et de « classement » de la population en fonction de l'âge.

Arguments critiques sur le caractère très relatif, de la notion « âgé », dans la mesure où elle varie suivant les périodes, les lieux ou les références prises.

Arguments critiques pour montrer comment cette notion permet d'effacer les différences, les singularités, les inégalités, car « Les plus de », ce sont des générations différentes, des différences de genre, des catégories sociales diverses, des lieux de vie variés.

Il s'agit de permettre de s'interroger sur le langage, sur son utilisation, sur l'objectif visé, pour pouvoir dénoncer et démonter les oppositions entre les générations, ce que nous avons, dans notre texte, appelé « la fabrique de la guerre des âges », parce qu'elles visent à détruire les solidarités.

**Renforcer les solidarités existantes, reconstruire des solidarités sont des impératifs.**

Dans notre histoire, les solidarités entre les travailleurs, qu'elles soient intergénérationnelles ou entre travailleurs français et immigré se sont construites, dans le rapport au travail. Or le travail est l'objet d'une dispute, d'une confrontation, d'un affrontement.

Pour nous, le travail crée des richesses qui devraient être partagées pour répondre aux besoins sociaux et permettre un développement respectueux de la nature et des Hommes. Or les choix économiques ne vont pas dans ce sens. Ils continuent à privilégier le profit et la rentabilité financière du capital. Le rapport au travail et à l'emploi s'en est trouvé précarisé et a appauvri de nombreux travailleurs et par répercussion de nombreux retraités.

Et cela est d'autant plus manifeste, que les transformations du travail et de son organisation, opérées pour servir ces objectifs en privilégiant l'individualisation et la mise en concurrence des salariés dans des systèmes de management favorisant la méritocratie, ont détruit les collectifs de travail.

L'ensemble de ces éléments a contribué à défaire des solidarités et s'est accompagné de campagnes, visant à opposer les générations, les actifs et les retraités, les travailleurs français et immigrés, les fonctionnaires et les travailleurs du privé, pour contenir les actes de résistance à ces choix.

Les idées d'extrême-droite se sont nourries dans ce terreau.

Or dans notre histoire, les solidarités entre les travailleurs, quelles qu'elles soient, se sont construites dans le rapport au travail, dans l'acte de travail concret, là où peuvent se tisser les liens. Aujourd'hui encore, c'est bien dans le rapport au travail que se construiront les solidarités sans lesquelles il ne peut y avoir de rapport de force suffisant, pour sortir de la crise sociale qui menace la possibilité de vivre mieux et ensemble.

Si le choix de privilégier le profit et la rentabilité financière du capital, a provoqué une crise du travail lui-même, qui engage le devenir de toute la société, n'est-ce pas alors, à toute la société, que la question fondamentale de son contenu et de sa finalité, est posée ?

Comment apporter une réponse à cette question, sans poser celle des droits pour que les travailleurs, dans les entreprises, puissent développer une capacité d'agir sur le travail ?

Et, si toute la société est concernée, comment les retraités ne le seraient-ils pas ? Eux, qui sont d'autant plus intéressés au devenir du travail, que le droit à la retraite est financé par le salaire socialisé de ceux qui, actuellement, sont en activité professionnelle. Cette forme de solidarité intergénérationnelle, qui trouve son origine dans le partage de la richesse créée par le travail, qu'ils ont, eux aussi, permis lorsqu'ils travaillaient, est combattue par ceux qui n'ont de cesse d'utiliser l'opposition entre les générations, pour permettre au patronat de récupérer la part socialisée du salaire qu'il est tenu de verser à la Sécurité sociale.

Ce constat ne peut-il pas nous conduire à considérer que les retraités devraient pouvoir disposer de moyens pour pouvoir, eux aussi, peser sur la finalité du travail ? Cette question ne pourrait-elle pas se poser, au niveau des territoires, liés à leurs lieux de vie et/ou dans leur entreprise d'origine ?

On voit bien que les retraités, faisant l'expérience d'une vie libérée de la contrainte du travail, à partir de leur diversité, peuvent se rassembler autour d'enjeux extrêmement larges, tels le pouvoir d'achat, la santé, l'autonomie, le logement, le transport, l'accès aux loisirs, à la culture, au sport. Qu'ils s'investissent dans nombre d'activités, dans des formes de solidarités. Qu'ils favorisent la création de richesse. C'est, dans ce vivier-là, que peuvent, entre eux, se forger des solidarités. Cependant, c'est bien autour du travail que se joue le devenir de la société, que se jouent les solidarités avec les travailleurs en activité professionnelle ou les tentatives d'oppositions.

**Construire une société pour tous est donc un défi qu'il faut relever, ensemble, dans toute la CGT. Cela pose la question de quel militantisme et quelles formes d'organisation des retraités dans la CGT.**

**Cette question, nous avons voulu l'aborder, au regard de ce qui précède.**

Les retraités veulent construire l'avenir au côté des générations nouvelles. Ils n'ont pas vécu le passage à la retraite comme un simple continuum, car ils ont quitté, définitivement, le lieu où s'exerçait leur activité professionnelle.

L'existence de structures professionnelles actifs-retraités, facilite, certes, la possibilité de la continuité syndicale, notamment si un statut, une convention particulière, un régime de retraite spécial, permet une communauté d'intérêt et favorise la durabilité du lien qui unit les salariés à leur entreprise ou à leur administration d'origine.

Pour autant, nous ne pouvons ignorer que pour la grande masse des retraités, et, tout particulièrement, pour ceux qui ne sont pas syndiqués, le lien avec le syndicat d'actifs est quasi inexistant, l'entreprise elle-même, peut avoir disparu. Leur lieu de vie et de sociabilité peut, alors, être celui où ils peuvent se rassembler et s'organiser pour décider, démocratiquement, de leurs revendications et de leurs formes d'actions.

Cela ne conduit pas à préconiser une rupture avec les structures professionnelles, mais à privilégier un syndicalisme de proximité.

La forme d'organisation actuelle des retraités dans la CGT, notre fonctionnement démocratique, peuvent-ils résister à ce que sont, aujourd'hui, devenus les retraités et la société ? Peuvent-ils être suffisamment efficaces et attractifs pour permettre de construire cette société pour tous les âges, que nous revendiquons ?

Est-ce que la présence massive des retraités dans la CGT est possible, si le système de leur représentation interne ne repose pas sur une véritable démocratie syndicale où chacun compte pour un, pour l'intérêt de tous ?

Le texte reprend l'idée de créer les conditions pour que les retraités disposent, en interne, des mêmes droits que les actifs, ce qui, loin de dénaturer notre organisation, la renforcerait, car la démocratie est une force. Ce qui pourrait impliquer, pour créer les conditions du vivre ensemble dans la CGT, l'établissement, d'une charte de bonne conduite, précisant, sous la responsabilité confédérale, les champs d'intervention, les prérogatives et les limites de chacun.

Voilà, cher(es) camarades, les sujets qu'aborde ce texte que j'étais chargé de vous présenter afin que nous puissions débattre de son contenu ainsi que de son utilisation.

## INTERVENTION DE HENRI CHEVÉ

Il en va de l'activité syndicale comme de l'ensemble des activités humaines. Certaines idées, certaines propositions qui traînaient dans l'air du temps et revenaient régulièrement dans les débats sans jamais s'imposer vraiment, d'un coup deviennent, non seulement incontournables, mais constituent un moment décisif dans la marche des événements. L'adoption du document « Construire une société pour tous les âges » constitue l'un de ces moments !

C'est que, ce document qui synthétise et actualise quinze années de réflexions et de travaux de l'UCR correspond aux besoins du temps pour comprendre la société qui est la nôtre et permettre d'agir sur ses évolutions pour les infléchir dans le sens de la satisfaction des besoins du plus grand nombre et notamment des retraités.

Ce document, outre sa grande clarté, est bien équilibré et, pour une fois, prend bien en compte le fait que la question principale des retraités n'est pas cantonnée à leur état de santé, à la perte d'autonomie ni à la mort, mais au contraire à la manière de vivre – et de vivre pleinement – ces vingt années, voire plus, que leur propose l'allongement de leur durée de vie. À ce titre, il tente d'explorer les pistes nouvelles du vivre ensemble en vivant mieux soi-même.

Dans le même mouvement, il rejette toute idée de catastrophisme, condamne l'assimilation, pour ne pas dire la confusion, entretenue entre allongement de la durée de vie et obsolescence, rappelle que la démographie est une science qui ne s'appuie que sur des faits avérés et que les chiffres d'espérance de vie proposés sont les chiffres réels statistiquement constatés

– ils sont le résultat d'un calcul sur des données réelles et non d'une croyance voire d'une espérance – et enfin propose de nous attacher au fait culturel majeur que représente l'accroissement, pour chaque cohorte, de vingt années au moins d'expérience supplémentaire.

Sans doute reste-t-il encore beaucoup à travailler, notamment en ce qui concerne la nécessité de bien distinguer entre la notion de travail et celle d'activité. Dans le passé, on travaillait dès qu'on le pouvait, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus. Aujourd'hui, nous avons conquis de pouvoir, après cette période de travail, demeurer actif, sans contrainte ni obligation, par plaisir ! Cela mérite que l'on y réfléchisse sérieusement pour éviter toutes les confusions et toutes les provocations qui peuvent naître du prétendument « socialement utile ».

Et puis n'en déplaise à tous ceux qui, par pessimisme, dénoncent ce qu'ils appellent l'angélisme du document, cette confiance en l'humanité qu'il manifeste, il faut savoir parfois prendre de la hauteur et prendre en compte les événements sur le temps long – je veux dire celui qui va, par exemple, de Socrate à Picasso, pour mêler, comme il va de soi afin de mieux connaître l'être humain, et la philosophie naissante et l'art accompli. De ce regard-là il ressort, avec évidence, que la lutte pour le mieux-être, pour le mieux-vivre est une donnée récurrente. Et tant mieux pour ceux qui luttent de voir qu'au fil du temps, ce sont eux qui gagnent.

Allons, camarades, n'ayons pas peur de l'affirmer : la lutte pour le bonheur est encore et toujours, une vertu révolutionnaire.



# DOCUMENT DE DANIEL PRADA

## Un enjeu pour toute la CGT

### *1. Regard sur l'allongement de la durée de la vie*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la France comptait 65,8 millions d'habitants. Le nombre de personnes de 60 ans ou plus a crû de 23,4 % en dix ans et leur part dans l'ensemble de la population française (23,8 %) est presque équivalente à celle des jeunes de moins de 20 ans (24,7 %). D'ici 2035, la population française devrait continuer à connaître un allongement de la durée de vie lié à l'arrivée progressive à l'âge de 60 ans des générations du « baby boom » et à l'augmentation de l'espérance de vie. Elles représenteraient 31 % de la population en 2035.

À cet égard, il est utile de rappeler que la démographie est une science exacte et non un « art » de prévoir ! Par exemple, l'espérance de vie en 2014 (85,4 ans pour les femmes, 79,2 ans pour les hommes) n'est pas une prévision, mais la moyenne statistique de l'âge des morts de cette année-là. C'est donc un fait.

Il faut noter, qu'aujourd'hui, seuls 17 % des personnes de plus de 85 ans sont en perte d'autonomie. Cependant, l'espérance de vie sans incapacité stagne à 63,5 ans pour les femmes et 61,9 ans pour les hommes. Les inégalités de santé et d'espérance de vie restent fortes, entre les catégories socio-professionnelles et les zones d'emploi, ce qui témoigne de l'impact du travail sur la santé. Si l'espérance de vie à la naissance est la même pour tous, à 35 ans, elle est de 41 ans pour un manœuvre, 47 ans pour un cadre. Rester citoyen, autonome, et pouvoir bâtir un projet de vie, jusqu'aux âges les plus avancés, constituent des défis à relever qui interpellent notre syndicalisme retraité, sa démarche revendicative, ses formes

d'organisation, sa place et son rôle dans la CGT.

Avoir et partager ces objectifs sont d'autant plus importants que l'allongement de la durée de vie, en bonne santé, contribue à l'engagement des retraités dans de nombreuses activités sociales, culturelles ou de loisirs desquelles ils ne sont pas uniquement « consommateurs » mais aussi, créateurs. Il en résulte un effet positif dans le domaine économique et dans celui des solidarités intergénérationnelles.

Dès lors, permettre aux personnes de vivre le plus longtemps possible, en bonne santé, chez elles, suppose de limiter ou de retarder la survenue des incapacités. Une intervention précoce tout au long de la vie, en matière de bien-être, de santé et d'accompagnement, notamment social, lors des ruptures du parcours de vie, contribuerait à la réalisation de cet objectif. Cela pose la nécessité d'agir pour lever les obstacles à la prévention, qu'ils concernent l'école, le travail, l'environnement ou la retraite. Cela pose également la question de l'organisation du système social et de santé pour qu'il puisse répondre à ces défis.

Progresser dans les domaines de l'adaptation du logement, pour permettre de continuer de vivre à son domicile, la réalisation de structures alternatives, pour favoriser l'autonomie et le vivre ensemble, adapter l'urbanisme et les transports, pour faciliter les mobilités, participent de cet objectif.

### *2. Dénoncer les oppositions entre les générations et la fabrique de la guerre des âges qui visent à détruire les solidarités et affaiblir le rapport de force*

L'opposition jeunes-vieux ou actifs-retraités repose sur 2 concepts discutables : la notion d'âge et le « classement » de la population en

fonction de l'âge. Elle est alimentée par des campagnes de dénigrement des personnes âgées, créant une guerre des âges.

A quel âge est-on « vieux » aujourd'hui ? Bourdieu indique que les âges de la vie ne sont pas des données immuables mais des constructions sociales, changeantes, selon les époques et les rapports de force entre les classes sociales ; ce qui lui fait écrire « L'âge est une donnée biologique socialement manipulable et manipulée ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, Montaigne évoque la vieillesse à 30 ans ; au XVII<sup>e</sup>, on parle de 40 ans. Aujourd'hui de 75-80 ans pour ressembler, en termes de santé, d'espérance de vie, d'activités aux sexagénaires des années 1950.

Depuis 1985, en France, on ne peut plus utiliser les mots « vieux » et vieillards dans les textes administratifs mais le terme de personne âgée. Le journal officiel en donne la définition suivante : « La personne âgée est une personne plus âgée que la moyenne des autres personnes de la population dans laquelle elle vit » Cette moyenne, en France, était de 40,8 ans en 2014. Sans commentaire !

Définir les personnes âgées comme « les plus de » 60, 65, 75, voire 85 ans est donc arbitraire. Parler d'elles de façon globale, quel que soit l'âge retenu, permet toutes les manipulations et revient à masquer les différences qui sont multiples.

#### **« Les plus de » ce sont :**

- Des générations différentes : quoi de commun entre les personnes de plus de 60 ans et celles de 90 ans ?
- Des différences de genre qui perdurent : l'égalité homme-femme demeure un combat d'actualité pour les « plus de ».
- Des catégories sociales diverses : quelle ressemblance entre le cadre supérieur, l'ouvrier spécialisé, le salarié agricole, sur le plan

des ressources, de la santé, des habitudes de vie, des pratiques culturelles... ?

- Des lieux de vie variés: quoi de commun dans les modes de vie, selon qu'on habite dans une très grande ville ou en zone rurale en voie de désertification ?

Les « personnes âgées » sont présentées comme un problème pour l'évolution et la bonne marche de la société. Les clichés sur les plus de 60 ans sont nombreux et variés. Les plus répandus concernent la démographie et l'économie.

Les stéréotypes démographiques présentent l'allongement de la durée de la vie comme une catastrophe en l'assimilant au vieillissement de la population et en masquant que la France, aujourd'hui, compte davantage de moins de 16 ans (environ 14 millions) que de personnes de plus de 65 ans (environ 11 millions), et 3 fois plus de jeunes de moins de 25 ans (30 % de la population) que de personnes de plus de 75 ans (9 % de la population).

Les stéréotypes économiques présentent les retraités comme des privilégiés économiques, oisifs et profiteurs, qui coûtent cher à la société. Ils seraient responsables du dénuement des jeunes. Faisant fi de leur situation réelle, ils sont abusivement assimilés aux plus riches. Rappelons que la retraite moyenne était de 1 306 € brut en 2013 soit 1 216 € net.

Combattre les clichés sur les plus de 60 ans est primordial, pour que, jeunes et « vieux », retraités et actifs, puissent s'engager dans des luttes rassembleuses sur des objectifs communs et construire les solidarités indispensables au fonctionnement d'une société pour tous les âges.

### *3. Renforcer les solidarités existantes et développer de nouvelles solidarités.*

Renforcer les solidarités existantes et reconstruire des solidarités sont

des nécessités incontournables. Les choix économiques, depuis plusieurs décennies, ont conduit à la crise économique et sociale, précarisé le rapport au travail et à l'emploi et appauvri de nombreux travailleurs et retraités. Les transformations du travail et de son organisation ont, elles-mêmes, détruit les collectifs de travail. L'ensemble de ces éléments a contribué à défaire des solidarités et s'est accompagné de campagnes visant à opposer les générations, les actifs et les retraités, les travailleurs français et immigrés, les fonctionnaires et les travailleurs du privé... Elles ont conduit à rendre une partie de la population plus réceptive aux idées d'extrême-droite. Dans notre histoire, les solidarités entre les travailleurs qu'elles soient intergénérationnelles ou entre travailleurs français et immigrés, se sont construites, dans le rapport au travail. C'est bien, encore aujourd'hui, dans l'acte de travail réel, qui aboutit à un produit matériel ou immatériel, que peuvent se tisser les liens et les solidarités entre les travailleurs, sans lesquelles il ne peut y avoir de rapport de force suffisant pour sortir de la crise sociale, économique et politique qui menace la possibilité de vivre mieux et ensemble. Cette question interpelle le syndicalisme CGT dans lequel militent ensemble actifs et retraités.

### *4. Rechercher, ensemble, le bien-être et le bonheur pour tous.*

L'allongement de la durée de vie est une bonne nouvelle. Elle est à inscrire au crédit des luttes que l'humanité conduit, depuis toujours, pour assurer non seulement sa survie mais aussi de meilleures conditions d'existence. La quête du mieux-être (du bonheur?) est un tropisme positif, inhérent à l'humanité, dont la constance garantit que toutes les tentatives de domination, d'asservissement des

uns par les autres soient toujours – à terme - vouées à l'échec. En témoigne la période longue de l'histoire au regard de laquelle nous défions quiconque d'affirmer que « c'était mieux avant »! Il est utile d'avoir cette évidence à l'esprit parce qu'elle valide l'ensemble des luttes conduites, parfois, par des minorités ou dans des conditions difficiles.

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer qu'existe aujourd'hui, l'obligation pour de nombreux retraités, de rechercher des compléments financiers pour vivre dignement. De vraies lignes de fractures peuvent également apparaître entre retraités, provoquées par la désertification des services publics ou la carte sanitaire, notamment, en milieu rural.

Mais malgré les difficultés, parfois des régressions, l'humanité progresse, avance dans la voie de son émancipation et de sa quête du mieux-être. Et l'allongement considérable de la durée de vie dont bénéficient nos générations, qui nous autorise à parler de révolution démographique, est bien le résultat de ces luttes et non l'effet d'une quelconque providence.

L'accroissement notable du nombre de retraités, résultant mécaniquement de l'allongement de la durée de vie, est à inscrire au chapitre des conquêtes scientifiques et sociales. L'accroissement du volume des pensions, largement inférieur, dans la même période, aux gains de productivité réalisés (grâce au génie humain), est à inscrire, également, au chapitre des bonnes nouvelles. Cela, n'en déplaît pas aux réactionnaires de tout poil qui rêvent encore du temps « béni » où la plupart des humains travaillaient « dès qu'ils le pouvaient jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus ».

Nos générations (celles des pays développés) sont donc les premières à accéder à une civilisation octroyant à sa population un surplus de temps, au-delà de celui

nécessaire à sa stricte reproduction économique, pour permettre un accomplissement humain plus riche et plus long, loin des vieilles malédictions anciennes et de tous bords. Nous avons donc tout à apprendre et, notamment, à sortir des mythes qui ont façonné notre culture dont, principalement, la corrélation abusive et fautive qui est faite, entre vieillissement et obsolescence.

Une société constituée en trois groupes à peu près égaux, à savoir les jeunes en formation, la population engagée dans le fonctionnement de la société (les actifs mais le mot est restrictif pour les autres) et les retraités, n'est pas une société en déclin. C'est une société qui se cherche face à une situation inédite, et qui doit, ici et maintenant, trouver le chemin solidaire permettant le mieux-être de l'ensemble de ses membres.

## **Un objectif à partager ensemble, actifs et retraités**

### *1. Le passage à la retraite, un enjeu : éviter la rupture en anticipant la transformation du rapport au travail, aux autres et au temps.*

Le droit à la retraite est acquis par le travail. Objectivement, ce principe fait du passage à la retraite un continuum prolongeant la vie professionnelle vers d'autres formes de vie possibles. Néanmoins, ce moment n'est pas anodin. En se modifiant, les rapports au travail et au « hors travail, à ses collègues et à ses diverses relations, au temps et à son organisation, peuvent avoir des conséquences, soit positives, soit négatives, sur la vie et la santé du futur retraité.

Ainsi, le passage à la retraite peut être ressenti, par certains, comme un moyen de se libérer d'un travail aliénant. Pour d'autres, il peut déboucher sur le ressenti d'un vide, d'un isolement, un enferme-

ment sur soi pouvant mener à la dépression.

Dès lors peuvent se mêler dans des proportions plus ou moins fortes, ressentis de rupture négative avec la vie antérieure et évolution positive vers une nouvelle vie d'activités possibles, fondées sur la recherche de nouvelles formes d'épanouissement.

Si plusieurs études révèlent que le vécu des retraités dépendrait de la vie sociale et professionnelle antérieure, cela ne peut pas nous conduire à considérer que les nouvelles conditions de vie, ne favorisent pas la possibilité d'engagements nouveaux pour tous.

Ce postulat interpelle le syndicalisme car, si le maintien du lien avec l'organisation syndicale est posé aux syndiqués, la possibilité d'y adhérer l'est à toutes celles et ceux qui ne le sont pas et qui constituent la majorité des travailleurs. La capacité du syndicalisme à traiter avec eux des questions qui les préoccupent lorsqu'arrive le moment d'arrêter la vie professionnelle, conditionne la possibilité de pouvoir peser sur l'évolution de la société, compte tenu de ce que représentent désormais les retraités comme force sociale.

A l'opposé de cette démarche, sous-estimer l'importance de la période de transition entre la vie professionnelle et la vie de retraité, comme c'est trop souvent le cas, aboutira à une rupture de la relation entre les travailleurs syndiqués ou non et le syndicalisme, qui sera préjudiciable aux rapports de force nécessaires pour créer les conditions d'une réponse positive aux besoins sociaux.

Aussi, ignorer l'implication, beaucoup plus importante que par le passé, des retraités dans les différents domaines de la vie sociale et culturelle, constituerait une grave erreur pour le syndicalisme.

Il convient, par conséquent, d'organiser des réunions actifs-futurs retraités et retraités, pour conduire des réflexions sur la vie à la retraite,

réfléchir ensemble aux problématiques qu'elle pose et partager les expériences de vie.

Loin de n'intéresser que les plus anciens des travailleurs, les expériences de vie des retraités concernent aussi les jeunes car elles peuvent favoriser la construction de solidarités entre les générations.

### *2. Le travail intéresse les retraités*

Le travail, c'est l'acte de travail concret, l'activité réelle des femmes et des hommes qui produisent des valeurs d'usage, matérielles ou immatérielles, marchandises ou services et des valeurs d'échange (le salaire), pour produire leur existence.

Le travail est au cœur d'une bataille dont l'enjeu est la réponse aux besoins, le partage des richesses créées et un développement respectueux de la nature et des Hommes.

La crise actuelle est une crise du travail, donc de son contenu et de sa finalité. Puisqu'elle engage l'avenir de la société, elle concerne tous les citoyens et avant tout les travailleurs en activité professionnelle comme ceux qui l'ont quittée, parce qu'ils se sont par leur travail ouvert un droit à la retraite. Ces derniers sont, d'autant plus intéressés au devenir du travail, que ce droit à la retraite est financé par le salaire socialisé de ceux qui actuellement sont en activité professionnelle. Cette forme de solidarité intergénérationnelle qu'ils ont, eux aussi, permise lorsqu'ils travaillaient, est combattue par ceux qui n'ont de cesse d'utiliser l'opposition entre les générations, pour permettre au patronat de récupérer la part socialisée du salaire qu'il est tenu de verser à la Sécurité Sociale.

Élément de la refondation économique et sociale de l'après guerre, le concept de sécurité sociale, fondé sur le droit et la solidarité, s'intégrait dans la vision d'une société, où l'emploi et le travail devaient

permettre au salarié de s'ouvrir des droits, par les richesses qu'il produit.

Le lien originel entre la Sécurité Sociale et le travail oblige à la reconquête de l'une et de l'autre. Cette reconquête conditionne l'émancipation des travailleurs et des retraités. Transformer le travail, sa finalité, son contenu, conditionne durablement le niveau de mise en sécurité dans la société. Cela pose la question des droits pour les travailleurs, dans les entreprises, mais aussi des moyens, pour que les retraités puissent peser sur la finalité du travail, dans les territoires liés à leurs lieux de vie et/ou dans leur entreprise d'origine. Cette logique revendicative où se renforceront les solidarités entre actifs et retraités, trouve son prolongement dans la restitution aux assurés sociaux du droit de gérer, avec leurs représentants élus, la part de leur salaire socialisé, fruit de leur travail, pour financer leur sécurité sociale.

C'est ainsi que lors de son Congrès de 2010, l'UCR a ouvert ses travaux par un colloque intitulé « Bien travailler pour bien vieillir ». Il ne s'agissait pas alors de nier que le travail pouvait être un facteur de souffrance mais, que justement pour cette raison, il était l'enjeu d'un rapport de force, pour en faire un des déterminants majeurs de l'émancipation des femmes et des hommes.

### *3. Le rôle social et culturel des retraités.*

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, cinq générations vont se côtoyer et les générations de 70/90 ans vont être contemporaines des générations plus jeunes. Il s'agit d'un événement considérable si l'on veut bien reconnaître comme une réalité, que ces générations apportent à la société vingt années au moins d'expérience, de vitalité et d'engagement supplémentaires. De plus, cette évolution se produit alors que le niveau de

formation initiale de la population s'élève considérablement (phénomène que l'on aurait tendance à occulter tant le discours sur l'échec scolaire est véhément et disproportionné!)

Comment ce double événement - accroissement de l'expérience dû à la présence massive des plus de 60 ans et élévation générale du niveau de formation - va-t-il infléchir la société?

Comment toute l'expérience vivante supplémentaire mise à disposition pourrait-elle rester sans influence sur la société et ne pas infléchir aussi le destin des plus jeunes générations? S'affirme ainsi que l'allongement de la durée de vie est une affaire de société, engageant tout le monde, quel que soit son âge.

Nous constatons qu'un courant, très puissant, tente de convaincre l'opinion qu'au contraire il s'agirait-là, au pire, d'une catastrophe annoncée au regard de la charge financière générée, présentée comme insoutenable, au mieux d'une évolution lente et normale ne nécessitant que quelques ajustements dits d'ordre technique, tels que :

- repousser l'âge de départ à la retraite de manière à maintenir constant le nombre relatif de retraités au prétexte que si nous vivons plus longtemps nous devons travailler plus longtemps
- aider les retraités à devenir leur propre service social, les jeunes retraités devenant les aidants (entendre les soignants sans qualification) des plus anciens, ce qui devrait suffire à les occuper durablement

La grande réforme sociétale, voire même civilisationnelle, qu'appellent en réalité l'allongement de la durée de vie et l'élévation du niveau culturel (accumulation des savoirs, mises en œuvre de politiques éducatives ambitieuses tout au long de la vie...) reste à inventer. Elle nécessite à notre sens que soient réaffirmées :

- L'égalité des droits au bonheur de chaque citoyen,
- La liberté de chaque citoyen d'accéder au mieux-être et de maîtriser ses choix de vie
- La fraternité de tous les citoyens sans laquelle ces deux prescriptions sont inapplicables.

Alors pourraient être mises en avant toutes les possibilités créatrices que génère le temps libre : celles d'acquérir de nouvelles connaissances, celles de se consacrer à l'activité de son choix, celles de participer à divers projets, celles enfin de maîtriser son temps et d'organiser son activité en fonction de ses désirs. Bien sûr reste posée la question des moyens!

Mais, franchement, une population ayant la maîtrise de ses choix sociétaux est, sans aucun doute, tout à fait capable d'imposer des choix économiques conformes à ses aspirations.

## **Pour y parvenir ensemble, quel militantisme et quelles formes d'organisation des retraités dans la CGT**

### *1. Les retraités et le syndicalisme.*

Les retraités refusent de se vivre comme un seul passé. Leurs expériences vécues constituent une source de richesse pouvant leur permettre d'être des acteurs pour construire l'avenir au côté des générations nouvelles. De ce point de vue, bâtir une société pour tous les âges représente désormais un défi. Du fait de l'accroissement massif de leur nombre, ils représentent, désormais, un nouveau groupe social pouvant développer des activités, pendant une période plus longue de vitalité.

Jamais, auparavant, une société n'a connu un tel phénomène. Il pose des questions nouvelles au syndicalisme sur la mise en œuvre du « vivre ensemble ». Une organisation telle que la nôtre ne peut l'ignorer. Le retraité, lui-même, s'interroge : qu'elle est ma place

aujourd'hui dans la société? A quoi puis-je être utile? Me syndiquer, ça sert à quoi?

Le passage à la retraite ne peut donc pas se vivre comme un simple continuum car les retraités ne sont plus, définitivement, dans l'entreprise. La question de leur rapport au travail se pose différemment, comme nous l'avons vu. En même temps, leurs engagements dans de nombreuses activités, débordant le cadre du seul travail, tout comme le champ revendicatif qui les concerne (habitat, transport, environnement, protection sociale, pouvoir d'achat...), interpelle le syndicalisme.

## 2. La forme d'organisation des retraités dans la CGT peut-elle encore convenir et permettre de relever les défis qui sont posés au syndicalisme?

Dans la CGT, les retraités sont organisés dans des sections syndicales, rattachées au syndicat général et coordonnées au niveau des fédérations nationales, par des unions fédérales de retraités. Dans les territoires, les unions syndicales de retraités sont rattachées à l'union départementale mais elles sont absentes dans les régions.

L'existence d'un statut ou d'une convention particulière, celle d'un régime de retraite spécial renforcent une communauté d'intérêt et la durabilité du lien qui unit les salariés à leur entreprise d'origine. Dans ce cas, l'existence de structures professionnelles actifs-retraités facilite, grandement, la possibilité de la continuité syndicale.

Pour autant, nous ne pouvons ignorer que, pour la grande masse des retraités et, tout particulièrement, pour ceux qui ne sont pas syndiqués, le lien avec le syndicat d'actifs est quasi inexistant.

C'est donc, sur leurs lieux de vie et de sociabilité qu'il convient de leur proposer de se rassembler et de s'organiser, pour décider démocratiquement de leurs revendications et de leurs formes d'actions. Cela ne conduit pas à préconiser une rupture avec les structures professionnelles, mais à privilégier un syndicalisme de proximité, sur le terrain réel de la vie: territoire, quartier, commune...

La forme d'organisation actuelle des retraités dans la CGT pourrait encore se justifier si l'on ne prenait en compte que leur caractère d'anciens salariés. Mais peut-elle résister à ce que sont, aujourd'hui, devenus les retraités et la société?

Peut-elle réellement permettre de construire cette société pour tous les âges que nous revendiquons, indispensable pour son développement durable?

Répondre à ces questions oblige à s'interroger sur le fonctionnement interne à la CGT et sur la démocratie.

Est-il encore possible que le système de représentation interne dans la CGT ne repose pas sur une véritable démocratie syndicale où chacun compte pour un pour l'intérêt de tous?

La place déjà occupée par les retraités dans la société, appelée à s'élargir dans les décennies à venir, impose, comme un enjeu incontournable, leur présence massive dans la CGT. Cela ne peut se concevoir que s'ils disposent des mêmes droits que les actifs, ce qui, loin de dénaturer notre organisation, la renforcerait, car la démocratie est une force.

Cela impliquera, pour créer les conditions du vivre ensemble, l'établissement d'une charte de bonne conduite précisant, sous la responsabilité confédérale, les champs d'intervention, les prérogatives et les limites de chacun.



## INTERVENTION DE JEAN-PIERRE GRENON

**D'**abord quelques remarques portant sur le travail réalisé par l'UCR et sur le débat qui vient d'avoir lieu.

La crise économique qui secoue notre pays et l'Europe pourrait conduire certains à penser qu'il y aurait mieux à faire, en ce moment, que de passer du temps sur un sujet tel que construire une société de tous les âges. On peut comprendre ce type de réaction qui préférerait donner priorité à l'immédiat, au nécessaire, à l'urgent, au revendicatif concret.

Le rôle du syndicalisme n'est pas seulement de vivre et répondre à l'urgent.

Dans la situation grave que connaît notre pays après les attentats du 13 novembre, pouvons-nous nous contenter de réponses telles que l'état d'urgence ou faire la guerre ?

Tous ici savent que ces actes barbares trouvent leurs origines dans la crise économique, sociale, politique, dans le chômage, la précarité, les bas salaires, les basses pensions, la remise en cause permanente de tous les acquis sociaux.

Bâtir une autre société, reconstruire des idéaux, reconstruire du lien social et de nouvelles solidarités permet de travailler à des revendications immédiates.

Dans cette situation grave, nous avons raison de ne pas opposer besoins revendicatifs immédiats et perspectives à plus long terme !

Ma seconde remarque portera sur l'évolution de l'UCR. Chaque militant ici se souvient de son arrivée à l'UCR. Souvent les congrès servent de référence des parcours militants. Je suis arrivé à Dijon, à La Rochelle, à Saint-Étienne entend-t-on dire. Chaque acteur de l'UCR a trop tendance à juger l'évolution de notre organisation sur la seule durée son propre mandat.

Pour véritablement évaluer l'évolution les changements, il est nécessaire de remonter à la création de l'UCR.

Une récente plaquette nous a retracé cette histoire et nous montre que, ma foi, l'évolution est peut-être bien plus importante qu'elle n'y paraît !

L'origine de l'UCR se retrouve dans la volonté d'une poignée de fédérations qui avaient décidé de syndiquer les retraités qui bénéficiaient notamment de régimes de retraites particuliers, d'œuvres sociales ouvertes aux retraités, de mutuelles, de régimes de prévoyance etc.

À cette époque l'UCR était souvent perçue comme une force d'appoint aux actifs. Dans ces conditions la cotisation à 0,5 % suffisait largement à notre activité. J'y reviendrai.

Le document que nous venons de débattre est une nouvelle réflexion nécessaire après celle sur l'évolution démographique et l'allongement de la durée de vie.

Je partage l'avis d'Henri Chevet quand il affirme que, dans un laps de temps très court, nous sommes passés d'une durée de retraite de 5 ans à plus de 20 ans.

Ces bouleversements importants et profitables aux salariés en retraite nous sont aujourd'hui violemment contestés par le capital qui remet en cause l'âge de départ à la retraite, les conditions pour partir et le montant des pensions.

C'est donc tout naturellement que le document nous invite à réfléchir pour que l'UCR devienne une grande force sociale prenant en compte les besoins et les aspirations des retraités, en cohérence et en solidarité avec les salariés en activité. C'est d'ailleurs ce qui fait notre originalité et nous différencie des associations de retraités.

Notre ambition de hisser les revendications et les luttes spécifiques conduit forcément à se pencher en permanence sur l'évolution de nos orientations, de nos structures, de nos modes de vie et de nos moyens financiers.

Passer la cotisation de 0,5 % à 1 % de la pension est vraiment une nécessité en lien avec nos exigences. Notons au passage que cette décision n'a rien d'une décision égoïste puisqu'elle irrigue toutes les structures CGT !

L'évolution structurelle passionne toujours autant nos débats.

Plus on avance, plus les raccourcis et les clichés deviennent difficiles, mais plus on avance, plus les réalités et la vérité s'imposent.

Certains avancent l'idée qu'une fois en retraite on ne met plus les pieds à l'entreprise et que donc la structure professionnelle n'a plus de raison d'être.

D'autres disent au contraire qu'il est impossible d'oublier son passé, ses copains, les luttes, les joies et les peines et tirent argument pour justifier la structure professionnelle.

Ne pouvons-nous pas réfléchir ensemble et différemment ? Qui peut nier que le retraité passe plus de temps chez lui que dans son entreprise ?

Qui peut nier que des transferts de compétences entre état et collectivités territoriales modifient les règles d'une régulation sociale autrefois assurée par l'entreprise, la profession, l'état ?

Qui peut nier que des intérêts de retraités se jouent dans la proximité comme l'APA, l'action sociale, les services publics etc.

Qui peut nier que des retraités ont leur entreprise fermée ?

Qui peut nier que des retraités vivent aujourd'hui bien loin de leur lieu de travail ?

On se préoccupe de tout ça ou pas ?

Et ne peut-on pas le faire en se sortant d'une opposition stérile entre professions et territoires ?

La méthode pour conduire toute réflexion et toute évolution est primordiale. Lors des deux derniers congrès de l'UCR nous avons choisi le débat, la réflexion collective, l'avancée qui continue de nous unir sur nos fondamentaux. Nous avons rejeté le passage en force ou toutes méthodes qui auraient conduit à la division.

Cette méthode a son importance pour réfléchir ensemble sur nos évolutions futures suscitées dans notre document d'aujourd'hui intitulé : « place des retraités dans la société ». Merci de votre contribution, bon retour et bon travail ensemble pour mettre en œuvre nos décisions de ce comité général.

# Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS

# 12 €

\*Offre réservée aux nouveaux abonnés

Déjà + de 210 000 lecteurs  
Rejoignez-les !

# Le magazine qui vous déride

## www.ucr.cgt.fr

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Dernière profession : .....

**Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (12 €)\*  
à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant.  
Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

\* Offre réservée aux nouveaux abonnés